



2024, DÉLIBÉRATION

Représentation du conseil municipal auprès du S.I.R.P.S.B.E.C et du SIVOS de la région de Provins - Annulée et remplacée par délibération n°11

1 DOCUMENT - Publié le 10 mars 2024



delib-01_2024-annule-.pdf

PDF-1.23 Mo

 TÉLÉCHARGER